

Monseigneur François JACOLIN
Evêque de MENDE

LETTRE PASTORALE aux catholiques de Lozère



Mende, le 1^{er} novembre 2010,
en la fête de Tous les Saints

LETTRE PASTORALE AUX CATHOLIQUES DE LOZÈRE



« *Tous baptisés
dans l'unique Esprit
pour former
un seul corps* »

Chers frères et sœurs,

Notre diocèse connaît des changements rapides qui risquent de nous désorienter si nous ne fixons pas notre regard sur le Christ vivant, présent et agissant aujourd'hui dans son Eglise et aussi en chacun d'entre nous « *baptisés dans l'unique Esprit pour former un seul corps* » (1 Co 12, 13). Les défis de notre temps nous appellent à approfondir le lien entre l'Eglise et le Christ ainsi que la complémentarité des vocations entre tous les fidèles dans le corps de l'Eglise, que nous soyons laïcs, prêtres, diacres ou encore consacrés dans la vie religieuse. Prenons ensemble le temps de regarder lucidement notre situation actuelle, mais surtout de nous ressourcer dans l'espérance que nous ouvre la promesse du Christ ressuscité : « ... *Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* » (Mt 28, 20).

Dans un passé encore récent notre diocèse était celui de France qui connaissait le plus de vocations sacerdotales par nombre d'habitants, si bien qu'il y avait couramment un curé et un vicaire jusque dans les petites paroisses rurales ainsi que de nombreux prêtres engagés dans l'enseignement, les mouvements d'action catholique et les œuvres sociales, sans compter tous les prêtres envoyés dans d'autres diocèses ou dans les pays de mission. Aussi la vie des communautés chrétiennes s'organisait-elle naturellement autour des prêtres massivement présents dans tous les postes d'animation et de responsabilité.

Ce temps d'abondance a duré plus longtemps chez nous que dans le reste de la France, mais la rupture s'est réalisée d'une façon encore plus brutale qu'ailleurs. L'urgence de réformes pour faire face à cette situation n'a pas toujours permis de bien les intégrer dans une vue de foi et d'espérance. De ce fait, des incompréhensions ont pu surgir générant des sentiments de crainte, d'irritation ou de découragement.

Il ne s'agit pas d'entretenir une nostalgie démobilisante, ni de régler des comptes avec le passé ou le présent. Il ne s'agit pas davantage de croire que quelques réformes de structures vont résoudre tous les problèmes. L'essentiel est de nous recentrer sur les sources de notre foi pour accueillir ensemble, dans les conditions qui sont les nôtres aujourd'hui, l'avenir que nous ouvre le Christ, maître des temps et Seigneur de son Eglise : « *Continuons sans fléchir d'affirmer notre espérance, car il est fidèle Celui qui a promis* » (He 10, 23).

Première partie :

Le mystère de l'Eglise et les diverses vocations

L'Eglise sacrement du salut

« *Je sais en qui j'ai mis ma foi* ». A la suite de saint Paul chacun d'entre nous peut le proclamer avec assurance. Car le Christ est le « beau » Pasteur, le vrai berger qui connaît ses brebis et ses brebis le connaissent et il donne sa vie pour elles (cf. Jn 10, 14). Il leur communique la Vie éternelle : jamais elles ne périront et personne ne les arrachera de sa main (cf. Jn, 10, 28). Avec un tel pasteur, comment pourrions-nous nous laisser abattre par la peur ou le découragement ?



Le titre de « pasteur » était donné au Messie, à la suite de la promesse de Dieu d'envoyer un roi pour sauver son peuple. Mais cette promesse s'est accomplie d'une façon paradoxale : par la Croix. A la lumière des gestes et des paroles de

Jésus lors de son dernier repas, ses disciples ont donc commencé à interpréter sa vie, sa mort et sa résurrection comme un sacrifice offert à Dieu, mais un sacrifice qui est fondamentalement un acte d'amour : « *Vivez dans l'amour, comme le Christ nous a aimés et s'est livré pour nous en offrant à Dieu le sacrifice qui pouvait lui plaire* » (Ep 5, 2).

« *De Jésus-Christ et de l'Eglise, il m'est avis que c'est tout un, et qu'il n'en faut pas faire difficulté* » déclarait avec assurance sainte Jeanne d'Arc devant ses juges. Pussions-nous avoir la même foi qu'elle ! Pour comprendre ce lien entre le Christ et l'Eglise, partons de l'affirmation centrale de tout le Concile Vatican II : « *L'Eglise [est], dans le Christ, en quelque sorte, le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* » (Lumen Gentium § 1).

« *Dans le Christ* » : l'Eglise n'est rien sans le Christ, elle n'a d'existence ni de valeur en dehors de lui. En même temps, elle est chère à ses yeux au point qu'il a donné sa vie pour elle afin de la sanctifier et d'en faire son épouse : « *Le Christ a aimé l'Eglise, il s'est livré pour elle ; il voulait la rendre sainte en la purifiant par le bain du baptême et la Parole de vie ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Eglise, resplendissante, sans tache, ni ride, ni aucun défaut ; il la voulait sainte et irréprochable* » (Ep 5, 26-27). Comment ne pas aimer l'Eglise, objet de tant d'amour de la part du Christ ?

On connaît les sept sacrements ; mais, qu'est-ce que « l'Eglise sacrement » ? C'est le Christ ressuscité en personne, à travers son corps glorifié, son « corps mystique », l'Eglise, qui ne cesse de s'approcher des hommes et des femmes d'aujourd'hui, de leur parler, de les toucher, de leur communiquer la grâce du salut et de la sainteté.

Comme « sacrement », l'Eglise est à la fois « signe » et « instrument », nous dit le Concile. Signe, car elle manifeste l'action salvifique du Christ aujourd'hui ; elle la rend visible et, en quelque sorte, palpable : « Ce qui était visible dans notre Sauveur est passé dans les sacrements » (saint Léon le Grand). Instrument, car c'est très concrètement par l'action de l'Eglise que le Christ ressuscité a voulu transmettre les grâces du salut ; et tout particulièrement à travers les sacrements, « forces qui sortent du corps du Christ, toujours vivant et vivifiant, actions de l'Esprit Saint à l'œuvre dans son corps qui est l'Eglise » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, 1116).



Enfin, le Concile indique la finalité de « l'Eglise sacrement » : « l'union intime

avec Dieu et l'unité de tout le genre humain ». Au moment où Jésus va mourir « afin de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés », sa prière exprime ce double but : « Que tous, ils soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17, 21-23).

Le sacerdoce commun des baptisés

En Jésus, nous sommes invités à nous offrir à Dieu en action de grâces : « Je vous exhorte, mes frères, par la tendresse de Dieu, à lui offrir votre personne et votre vie en sacrifice saint, capable de plaire à Dieu » (Rm, 12, 1).

Cette idée a été développée d'une manière originale dans la première lettre de saint Pierre : « Soyez des pierres vivantes qui servent à construire le Temple spirituel, et vous serez le sacerdoce saint, présentant des offrandes spirituelles que Dieu pourra accepter à cause du Christ Jésus... Vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple qui appartient à Dieu ; vous êtes donc chargés d'annoncer les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (1 P 2, 5-9).

Regardons de plus près ce texte capital pour comprendre notre vocation de baptisés en Eglise. Après la belle image des pierres vivantes servant à construire la maison de Dieu parmi les hommes, saint Pierre emploie le terme de « sacerdoce ». Ce mot désigne à la fois le groupe constitué par l'ensemble des prêtres et l'activité qui caractérise ce groupe.



Quelle est la fonction de ce corps sacerdotal des baptisés rassemblés en Eglise ? D'après saint Pierre, elle comporte un double volet, l'un tourné vers Dieu, l'autre tourné vers les hommes.

Commençons par le second volet : « annoncer les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière ». La suite de la lettre précise : « Vous devez toujours être prêts à vous expliquer devant tous ceux qui vous demandent de rendre compte de l'espérance qui est en vous ; mais faites-le avec douceur et respect. Ayez une conscience droite pour faire honte à vos adversaires au moment où ils calomnient la vie droite que vous menez dans le Christ » (1 P 4, 15-16). On le voit, saint Pierre nous invite à exercer notre sacerdoce royal en rendant témoignage devant les autres par la louange, par un dialogue franc et respectueux avec les incroyants et, surtout, par la droiture de notre vie.

Mais d'abord, notre sacerdoce baptismal consiste à présenter à Dieu

grâce au Christ « des offrandes spirituelles ». Qu'est-ce à dire ? Saint Pierre ne l'explicite pas ici, mais on peut se rapporter à ce qu'il disait un peu plus haut : « A l'image du Dieu saint qui vous a appelés, soyez saints, vous aussi, dans toute votre conduite, puisque l'Écriture dit : soyez saints, car moi, je suis saint » (1 P 1, 15-16).

Un des grands mérites du Concile Vatican II est précisément d'avoir remis en valeur ce sacerdoce commun des baptisés en lien avec l'appel universel à la sainteté. Après avoir rappelé que « les baptisés, par la régénération et l'onction de l'Esprit Saint, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint », il conclut en affirmant : « Pourvus des moyens salutaires d'une telle abondance et d'une telle grandeur (les sacrements), tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur condition et leur état de vie, sont appelés par Dieu, chacun dans sa route, à une sainteté dont la perfection est celle même du Père » (Lumen Gentium 10 et 11).

Les différentes vocations dans l'Eglise

Tous les membres de l'Eglise sont invités à faire de leur vie un sacrifice spirituel à Dieu. C'est ce qu'on appelle le sacerdoce commun des baptisés. Mais cette vocation universelle à la sainteté ne se traduit pas de la même façon pour un laïc, un prêtre, un diacre, ou un consacré.



Les laïcs

Les laïcs sont appelés à vivre la sainteté divine au cœur même du monde : *"La vocation propre des laïcs consiste à chercher le Règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu. Ils vivent au milieu du siècle, c'est-à-dire engagés dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont leur existence est comme tissée. A cette place, ils sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique, et pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité »* (Lumen Gentium 31).

Il faut le dire clairement : c'est une profonde erreur de juger de la qualité

chrétienne d'un laïc d'abord à partir de ses engagements dans la paroisse ou le diocèse. On peut être un très bon chrétien sans avoir de responsabilité officielle dans l'Eglise, à deux conditions cependant.

La première condition nous est rappelée dans la lettre aux Hébreux : *« Soyons attentifs les uns aux autres pour nous stimuler à aimer et à bien agir. Ne délaissions pas nos assemblées comme certains en ont pris l'habitude, mais encourageons-nous les uns les autres »* (He 10, 24-25). Notre présence fraternelle constitue le premier devoir que nous ayons envers notre communauté chrétienne.

La seconde condition est bien sûr de mener une authentique vie chrétienne, en communion avec l'Eglise, d'abord dans la famille, cellule de base de toute la société, ensuite dans les autres dimensions de la vie sociale, les dimensions professionnelle, culturelle, politique, pour que l'Evangile pénètre et transfigure la vie du monde.

Cela n'exclut pas un engagement de beaucoup de laïcs dans les paroisses et les services diocésains. Mais il faut être très clair sous peine de malentendus : les tâches pastorales confiées à des laïcs ont toujours été conçues dans l'Eglise comme participation à l'exercice de la mission propre des ministres ordonnés et sous leur responsabilité directe.





A partir de là, un vaste champ est ouvert et nous aurons de plus en plus besoin de laïcs généreux et formés pour **seconder les prêtres dans l'exercice de la charge pastorale** au service de la vie des communautés chrétiennes et de leur dynamisme missionnaire. Les laïcs ne sont pas appelés à « remplacer » les prêtres : ce ne serait respecter la vocation ni des uns ni des autres. Mais ils sont appelés à apporter leur concours aux pasteurs et à assurer certaines tâches qui ne sont pas spécifiquement sacerdotales, même si elles étaient traditionnellement assumées par des prêtres.

Pour conclure sur les laïcs et leur mission, le mieux est de reprendre ce que le Concile dit exactement : « *Les laïcs sont appelés tout spécialement à assurer la présence et l'action de l'Église dans les lieux et les circonstances où elle ne peut devenir autrement que par eux le sel de la terre. Ainsi, tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de l'Église elle-même, « à la mesure du don du Christ » (Ep 4, 7). En plus de cet apostolat, qui concerne tous les fidèles, les laïcs peuvent, en outre, de diverses manières, être appelés à coopérer plus immédiatement avec*

l'apostolat de la hiérarchie... » (Lumen Gentium, 33).

Les prêtres

Les prêtres partagent fondamentalement la vocation baptismale commune à tous les chrétiens. Mais ils sont appelés à représenter à un titre spécial, au sein de « **l'Église sacrement** », le Christ ressuscité et à agir en son nom **pour le service de leurs frères et sœurs.**

Tout au long de sa vie publique, Jésus, « **l'envoyé du Père** », associe les Apôtres à sa mission et, après sa résurrection, il les envoie pour continuer **sa mission jusqu'aux extrémités de la terre** : « *De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie* » (Jn 20, 21-22).

Les Apôtres vont à leur tour transmettre leur mission à leurs successeurs, les évêques. Ceux-ci, de **leur côté, s'adjoindront des collaborateurs**, les prêtres, pour les aider dans leur ministère auprès des communautés chrétiennes.





« Prêtres à la manière des Apôtres », ceux-ci, en lien avec les évêques, exercent leur mission en tant que « serviteurs » (en latin « ministri », en grec « diaconoi »). Cette notion de **service va permettre d'articuler le ministère sacerdotal au sacerdoce baptismal** : « *Alors que le sacerdoce commun des fidèles se réalise dans le déploiement de la grâce baptismale, vie de foi, d'espérance et de charité, vie selon l'Esprit, le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun, il est relatif au déploiement de la grâce baptismale de tous les chrétiens. Il est un des moyens par lesquels le Christ ne cesse de construire et de conduire son Eglise* » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, 1547).

Le ministère sacerdotal est un service **d'autorité, ce qui est difficile à comprendre** pour notre mentalité moderne individualiste. Cependant, la vraie autorité – selon la racine du mot qui signifie « croître » – est au service de la **croissance des personnes et de l'Eglise**, corps vivant du Christ ressuscité.

Saint Pierre, s'adressant à ceux qui sont les Anciens comme lui, leur explique **la manière d'exercer cette autorité pastorale** : « *Soyez les bergers du troupeau de Dieu qui vous est confié. Veillez sur lui, non par contrainte mais de bon cœur, comme Dieu le veut ; non par une misérable cupidité mais par dévouement ; non pas en commandant en maîtres à ceux dont vous avez reçu la charge, mais en devenant les modèles du troupeau* » (1 P 5, 2-3).

Ordonnés prêtres, nous le sommes pour toute la vie. Dans un monde utilitariste qui réduit les personnes à leur « faire », il est capital de cultiver la spiritualité et la fraternité sacerdotales. Aidons-nous à assumer pleinement les missions pastorales qui nous sont confiées, mais sans nous les approprier ni nous identifier à elles, car nous sommes **appelés au bout d'un certain temps à les laisser pour en recevoir d'autres et, un jour, à les abandonner, tout en vivant jusqu'au bout en vérité et dans la paix** notre vocation de prêtres « *pour la gloire de Dieu et le salut des hommes* ».

Les diacres

C'est le dernier concile qui a remis en honneur les diacres permanents, réinventant en quelque sorte ce beau ministère ordonné. Aussi est-il à la fois plein de promesses et en période de « rodage ». Encore récemment il y a eu une modification du Droit Canon pour mieux préciser la mission des diacres : ils sont « *habilités à servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la Parole et de la charité* » (Canon 1009).

Le maître-mot du diaconat est celui du **service des frères, à l'image du Christ Serviteur** qui disait : « *Je suis au milieu de vous comme celui qui sert* » (Lc 22, 27). **Par l'ordination, toute la vie des diacres est signe de l'Eglise servante des hommes.**

La diaconie de la liturgie, les diacres **l'exercent lorsqu'ils assistent le prêtre au cours de l'Eucharistie, mais aussi comme ministres du baptême et du mariage.** Serviteurs de la Parole, ils ont reçu la

mission de proclamer l'Evangile et de prêcher.

Mais surtout « *les diacres s'identifient de façon toute spéciale avec la charité. Les pauvres constituent une de leurs préoccupations quotidiennes et l'objet de leur sollicitude infatigable* » (Lettre du Cardinal Claudio Hummes aux diacres).

Diacres permanents, mariés ou non, exerçant leur ministère à travers leur vie professionnelle ou à travers un service **d'Eglise, en paroisse ou au diocèse, ils constituent un atout majeur pour l'avenir de l'Eglise en général et de notre diocèse en particulier.**

Les consacrés

Les consacrés les plus nombreux et les plus connus sont les religieuses et **religieux, qu'ils soient contemplatifs ou apostoliques.** Mais il y a d'autres formes de vie consacrée, comme les instituts séculiers, les sociétés de vie apostolique, les vierges consacrées ou les ermites.



Toutes ces formes de la vie consacrée, vivant de façons diverses les trois conseils évangéliques de chasteté, d'obéissance et de pauvreté à la suite du Christ, ont pour finalité première d'être signe du Royaume de Dieu en germe en ce monde et d'orienter notre regard vers sa pleine réalisation à la fin des temps.

Jean-Paul II dans son Exhortation Apostolique sur la vie consacrée précise : *« le fondement évangélique de la vie consacrée est à chercher dans le rapport spécial que Jésus, au cours de son existence terrestre, établit avec certains de ses disciples, qu'il invita, non seulement à accueillir le Royaume de Dieu dans leur vie, mais aussi à mettre leur existence au service de cette cause, en quittant tout et en imitant de près sa forme de vie... En cette existence "christiforme", la consécration baptismale est amenée à donner une réponse radicale par la "sequela Christi", grâce à la pratique des conseils évangéliques, dont le premier et le plus grand est le lien sacré de la chasteté pour le Royaume des Cieux » (La vie consacrée, 14).*



Bien sûr, la plus grande disponibilité que leur procure la pratique des vœux et la force de la vie communautaire permettent aux religieux et religieuses de prendre en charge de nombreuses œuvres dans les domaines de l'éducation, de la santé, des missions, etc. Mais ne les considérer que sous un angle utilitariste serait un manque de compréhension et de respect pour leur vocation propre, signe de la présence radicale du Royaume de Dieu au milieu de nous.



Deuxième partie : Ensemble pour la vie de nos paroisses

Nous avons médité sur le mystère de « l'Eglise sacrement » et sur la vocation des baptisés dans la diversité de leurs états de vie. Sans ces fondements, toute **orientation pastorale ne serait qu'agitation stérile**. Mais, sans applications concrètes, ces beaux principes resteraient des mots vides. **C'est pourquoi je vous propose maintenant quelques points d'attention** pour que la réforme des paroisses donne tout son fruit.

La messe du dimanche

La « sanctification du jour du Seigneur » est un principe qui remonte au **tout début de l'Eglise et qui a rythmé au long des siècles la vie des communautés chrétiennes**. **L'enjeu est particulièrement crucial aujourd'hui de garder vivant ce principe de la participation à l'eucharistie tous les dimanches malgré les obstacles qui se multiplient : exaltation d'une prétendue sincérité subjective qui n'est le**

plus souvent que le produit de notre « bonne conscience » paresseuse, jouet de la fluctuation de nos humeurs, méfiance contre une pratique considérée comme conformiste, rythmes sociaux déstructurés, raréfaction des ministres de l'Eucharistie...

Il est certain qu'une pratique dominicale coupée de la vie quotidienne risque d'être stérile et hypocrite. Il est certain aussi que nous ne serons pas jugés sur le nombre d'heures que nous aurons passées à l'église, mais sur les gestes concrets que nous aurons accomplis en faveur de nos frères. Mais soyons tout aussi sûr – **l'expérience en témoigne – qu'une prétendue vie chrétienne coupée de la source eucharistique a vite fait de se tarir et, au bout de deux ou trois générations, l'instinct égoïste et païen a complètement emporté les vagues valeurs évangéliques auxquelles on croyait encore se rattacher.**





Aujourd'hui, il n'est plus possible de célébrer l'Eucharistie le dimanche dans toutes les églises paroissiales. Le choix des pasteurs est délicat pour trouver un équilibre entre deux principes à essayer de tenir ensemble : **d'une part, honorer chaque petite communauté légitimement attachée à son église ; d'autre part, promouvoir des lieux où l'eucharistie peut rassembler le plus de monde d'une façon régulière, pratique et vivante.**

Cet équilibre sera différent d'une paroisse à l'autre selon son histoire, sa géographie, et aussi l'état de santé des prêtres. Essayons d'être bienveillants à leur égard en faisant confiance à leur dévouement et à leur sens du discernement pour le bien de toute la communauté. **Comprenons qu'un prêtre qui a largement dépassé l'âge de la retraite civile ne puisse pas multiplier les messes le dimanche. Comprenons aussi qu'il n'est pas bon de faire des prêtres des « distributeurs d'eucharistie », célébrant à la va-vite et ne pouvant prendre le temps de rencontrer les gens.**

Essayons de les soutenir plutôt que de les accabler de revendications agressives. Et soyons attentifs à proposer des places dans nos voitures à ceux qui ont du mal à se déplacer.

Enfin, s'il est légitime d'avoir un attachement sentimental pour l'église de son enfance, il est bien plus fondamental encore d'être attaché au Christ qui se donne à nous dans l'Eucharistie, quel que soit le lieu où elle est célébrée.

Les églises

Ne voyez dans ce que je viens de dire aucun mépris pour nos petites églises rurales. Bien au contraire, je souhaite **vivement qu'elles continuent à être le lieu où bat le cœur de nos bourgs et de nos villages. Il est important qu'elles soient ouvertes chaque matin pour que le passant, croyant ou incroyant, puisse entrer et trouver là un climat de silence et de paix.**

Il est important qu'elles soient bien entretenues et fleuries, d'abord pour le plaisir du Seigneur et ensuite pour celui des personnes qui y entrent. Bien-sûr, pour cela, il faut que des personnes acceptent de les ouvrir chaque matin et de les fermer chaque soir.



Souvent, ce qui maintient nos églises fermées, c'est notre peur des vols et des dégradations. Ce problème est réel et il est important de trouver avec les mairies et les instances de l'Etat le moyen de protéger au mieux les œuvres d'art qu'elles contiennent. Mais une église est faite pour être ouverte et tout doit être mis en œuvre dans ce sens.

Une église doit donc être ouverte et la communauté chrétienne doit pouvoir s'y rassembler pour prier. Pour cela, il n'est pas indispensable qu'un prêtre soit présent. Pourquoi des équipes du Rosaire ou d'autres groupes de prière ne s'y retrouveraient pas, du moins à la belle saison ?

La célébration des obsèques

Tous nous en sommes conscients : les sépultures constituent un des lieux privilégiés de la charité pastorale et de l'évangélisation. Nous avons à être particulièrement attentifs à l'accompagnement des familles en deuil et à la célébration des obsèques.

Bien sûr, ce souci est en premier lieu celui des prêtres, mais toute la communauté chrétienne est concernée. Un investissement important a déjà été réalisé dans le diocèse avec une formation sur deux ans d'une centaine de laïcs pour l'accompagnement des familles en deuil. Nous devons continuer l'effort en élargissant le nombre de laïcs formés : une nouvelle formation est proposée sur les deux ans à venir pour un nouveau groupe de laïcs.

Mais nous devons aller plus loin. En effet, les prêtres en paroisse se trouvent débordés par le nombre de célébrations

d'obsèques. Cela les empêche d'accomplir l'ensemble de leurs tâches pastorales au service de la communauté chrétienne et finit par peser sur leur santé. Comme c'est déjà le cas dans la plupart des diocèses de France, nous devons envisager des célébrations d'obsèques conduites par des diacres ou des laïcs. Nous allons donc lancer une nouvelle formation en ce sens.

Très rapidement maintenant, au moins dans certaines paroisses où nous sommes arrivés à un point critique, il y aura des célébrations d'obsèques conduites par un diacre ou des laïcs. Voici le principe général selon lequel on établira la pratique. Il n'est pas question de refuser le désir légitime de la famille d'avoir une messe au moment de la sépulture d'un des siens. Cependant, ce ne sera possible qu'au jour et à l'heure où un prêtre sera disponible. Je demande aux prêtres de ne pas sacrifier leurs autres tâches pastorales ni leur santé pour les seules sépultures. Si la famille tient à un jour et à une heure précise où aucun prêtre n'est disponible, elle acceptera que la célébration soit conduite par un diacre ou par des laïcs. Dans ce cas, une intention sera rappelée pour le défunt soit au cours de la messe du dimanche suivant, soit un autre jour choisi en accord avec la famille.

Nous comprenons tous qu'il s'agit d'une évolution délicate à mettre en œuvre, difficile à comprendre pour ceux qui n'ont plus de contact habituel avec l'Eglise. Raison de plus pour que les communautés chrétiennes soient unies pour la vivre au mieux et aider les gens à l'accepter.

Le conseil pastoral paroissial

On reproche souvent à l'Eglise Catholique de n'être pas démocratique. Il y a beaucoup de confusion dans ce reproche car l'Eglise n'est pas un état national qui doit rentrer dans la logique d'un régime politique. Il n'en reste pas moins vrai que l'aspiration à plus d'échange entre laïcs et ministres ordonnés est tout à fait justifiée.

A la suite du Concile Vatican II, on a donc encouragé la création de conseils pastoraux à l'échelon du diocèse et de chaque paroisse. Ils sont appelés à représenter les communautés chrétiennes grâce à l'élection de leurs membres pour conseiller les pasteurs que l'Eglise leur donne. Je puis témoigner de la liberté et de la qualité de ce travail pour ce qui est du Conseil Diocésain de Pastorale. C'est pourquoi j'ai promulgué le 29 juin 2010 les statuts des Conseils Paroissiaux de Pastorale. Je souhaite qu'ils se mettent en place avant juin 2011.

Voici comment est définie la mission de ces conseils : *« Le Conseil Paroissial de Pastorale a pour but de contribuer à la communion et de discerner les appels de la mission afin d'éclairer le curé dans la conduite pastorale de la communauté paroissiale. Il prépare les décisions en apportant au curé des constats et des analyses ainsi que des orientations et des propositions concrètes. Pour remplir sa mission, le Conseil Paroissial de Pastorale rend compte des réalités humaines ainsi que des événements qui marquent la vie de la population, propose des orientations pastorales et des moyens pour les mettre en œuvre, vérifie la cohérence de la pastorale paroissiale avec les orientations diocésaines, évalue*

ce qui a déjà été mis en œuvre et détermine ce qui reste à entreprendre pour la réalisation des orientations pastorales décidées » (Statuts du Conseil Paroissial de Pastorale, n° 201 et 202).

Vous voyez que la démarche est exigeante pour que ce conseil remplisse bien son rôle, mais il faut être cohérent : on ne peut désirer légitimement plus de participation des laïcs à la prise des décisions en paroisse sans prendre sa part de travail et de responsabilité.



La communauté locale et son équipe d'animation

La création des communautés locales et surtout les équipes locales d'animation constituent la partie la plus neuve de la réforme des paroisses : nous aurons à leur donner forme ensemble, peut-être en tâtonnant un peu.

Jusqu'à présent, la proximité de l'Eglise était assumée essentiellement par les curés résidant au milieu du village. Aujourd'hui nous sommes bien obligés de regarder la réalité en face : ce n'est plus possible de la même façon. Doit-on alors se résigner à ne maintenir la présence de l'Eglise que dans les bourgs-centres ? Evidemment non !

Les communautés locales constituent le lieu où se joue « **l'être ensemble** » des chrétiens **dans l'accueil les uns des autres** et le sens du service : « Avant tout, ayez entre vous une charité intense, car la charité couvre la multitude des péchés. **Pratiquez l'hospitalité entre vous sans récriminer.** Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce, mettez-le au service des autres, comme de bons gérants de la grâce de Dieu sous toutes ses formes : **si quelqu'un a le don de parler, qu'il dise la Parole de Dieu ; s'il a le don du service, qu'il s'en acquitte avec la force que Dieu communique.** Ainsi, en toute chose, Dieu recevra sa gloire par Jésus-Christ » (1 Pierre 4, 8-11).

Cette exhortation de saint Pierre concerne tous les membres de la communauté chrétienne. Mais, dans le diocèse, « **pour le suivi et l'animation de ces communautés locales** », est promue **la constitution d'Equipes Locales d'Animation. Les Statuts de ces Equipes** présentent la mission de ceux qui ont été choisis pour en faire partie au profit de toute la communauté : « Issus de la Communauté Locale, les membres de **l'Equipe Locale d'Animation reçoivent une mission** qui les situe avec les curés et sous leur conduite comme envoyés au service de cette communauté » (n° 202).

Cette mission est explicitée de la façon suivante : « Les membres de **l'Equipe Locale d'Animation portent ensemble** et avec les curés le souci de la vie chrétienne locale dans ses différentes dimensions : annonce de la foi, célébration des sacrements, service de la communion fraternelle. Ils ont le souci **que l'Eglise se rende proche des différentes catégories de personnes présentes sur la paroisse (classe d'âges, catégorie professionnelle, situation**



sociale, etc.) en étant particulièrement attentifs à ceux qui vivent différentes pauvretés. Ils veillent au lien de la **Communauté Locale avec l'ensemble de la paroisse, en particulier avec l'équipe des curés « in solidum »** et les laïcs qui exercent une responsabilité paroissiale (**catéchèse, préparation des sacrements, comptabilité, etc.**) Ils assurent un contact clairement identifié afin que **toute personne sache à qui s'adresser pour des renseignements** concernant les propositions pastorales de la paroisse (**catéchèse, préparation aux sacrements, pastorale des funérailles, etc.**). Ils ne font pas tout par eux-mêmes, mais ils **suscitent l'initiative des autres membres** de la Communauté Locale, veillant avec les curés à la prise en charge responsable des différents services nécessaires à la vie de la Communauté Locale (n° 301 à 305).

Sans doute aurons-nous à chercher **ensemble comment réaliser d'une façon équilibrée les objectifs** fixés à ces équipes pour le plein épanouissement des **communautés locales.** Il s'agit là d'un **grand chantier d'avenir** qui demande beaucoup de patience et de persévérance.

Conclusion :

Une vie de communion fraternelle

La communion fraternelle : se respecter et se faire confiance

La pierre de touche de toute vie chrétienne, à travers la diversité des états de vie, que ce soit en famille, en communauté locale, en paroisse, en diocèse, se trouve dans la charité fraternelle : « *Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et son amour atteint en nous sa perfection* » (1 Jean 4, 12).

Or, cette charité fraternelle commence **par le respect et l'estime pour les autres et elle ne peut s'épanouir que dans la confiance mutuelle** ainsi que par la recherche en toute occasion du bien et de

l'unité de tous : « *Que tout le monde vive parfaitement uni, plein de sympathie, d'amour fraternel, de tendresse, de simplicité. Ne rendez pas le mal pour le mal, ni l'insulte pour l'insulte. Au contraire, appelez sur les autres la bénédiction puisque, par vocation, vous devez recevoir en héritage les bénédictions de Dieu* » (1 Pierre 3, 8-9).

Il n'y a pas de communion fraternelle possible sans pardon et réconciliation. Mais ce point est si important qu'il mérite à lui seul tout un développement pour lui-même : peut-être une prochaine lettre pastorale...

Communion et mission

La communion en Eglise n'est pas repliement identitaire ; mais au contraire, l'amour tend par nature à se répandre et, à travers la qualité de notre amour fraternel, nous contribuons à la diffusion de l'Evangile : « *Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres* » (Jean 13, 35). **Et Jésus a prié pour notre unité avec Dieu et entre nous afin que le monde puisse croire** : « *Que tous ils soient un, comme toi Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croie que tu m'as envoyé* » (Jean 17, 21).



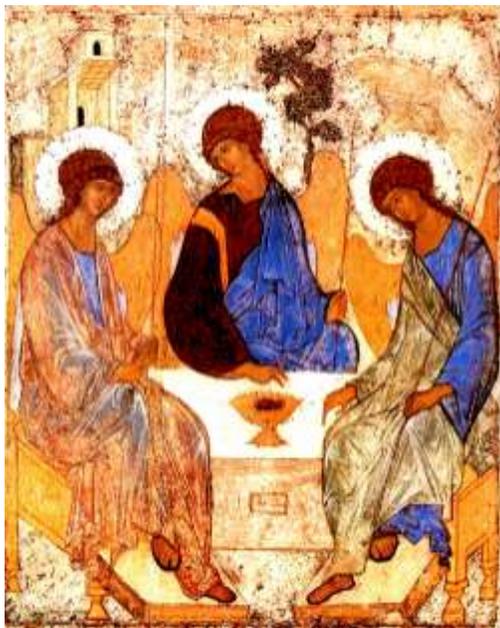
Rappelons-nous à ce sujet ce que disait Jean-Paul II dans son Exhortation Apostolique aux fidèles laïcs : « *La communion et la mission sont profondément unies entre elles. Elles se com-*

pénètrent et s'impliquent mutuellement, au point que la communion représente la source et tout à la fois le fruit de la mission : la communion est missionnaire et la mission est pour la communion. C'est toujours le même et identique Esprit qui appelle et unit l'Eglise et qui l'envoie prêcher l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre ».

A la source : la communion trinitaire

Dans la première partie, la notion de **sainteté était au cœur de notre méditation sur le mystère de l'Eglise et sur notre commune vocation baptismale.**

« *Dieu seul est saint* », et cependant il veut nous communiquer sa sainteté, à nous qu'il a créés à son image pour faire de nous ses enfants. Sommes-nous **conscients de l'immense ambition de Dieu pour nous ?** Dieu nous dit : « *Soyez saints comme je suis Saint* » : commandement redoutable, mais en **même temps, promesse d'une infinie tendresse.**



Mais qu'est-ce que la sainteté de Dieu ? Dans la mesure où il est possible de la définir à la lumière de toute la Révélation, elle réside dans la **communion d'amour entre le Père et le Fils dans l'Esprit. Aussi est-ce par la qualité de notre communion fraternelle en Eglise que nous participons en vérité à la sainteté même de Dieu Trinité.**

Confions-nous à la prière des saints et plus particulièrement de la sainte Vierge **Marie, Mère de l'Eglise et notre Mère, afin** que, tous ensemble dans notre Eglise **diocésaine d'aujourd'hui, nous puissions chanter en vérité par toute notre vie : « Le Seigneur fit pour moi des merveilles : Saint est son Nom ! »**

A Mende, le 1^{er} novembre 2010,
en la fête de Tous les Saints

+ **François JACOLIN**
Evêque de MENDE

ABONNEMENT A LA REVUE DIOCESAINE
EGLISE EN LOZERE

Bulletin d'abonnement à *Eglise en Lozère*
33 €uros pour l'année 2011

M. Mme Mlle :

N° Rue :

Code postal : Ville :

Tél :

Règlement à adresser à :

Eglise en Lozère
7 Rue Mgr de Ligonnès
48000 MENDE

Abonnement de soutien : 40 €

PENTECOTE 2011

Mende - Samedi 11 juin 2011



Eglise de Lozère en fête